



HAL
open science

Les espaces forestiers méditerranéens face aux nouvelles attentes de la société (Synthèse).

D. Afxantidis, S. Pitocchi

► **To cite this version:**

D. Afxantidis, S. Pitocchi. Les espaces forestiers méditerranéens face aux nouvelles attentes de la société (Synthèse).. Forêt Méditerranéenne, 2006, XXVII (2), pp.101-108. hal-03565177

HAL Id: hal-03565177

<https://hal.science/hal-03565177v1>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

sommaire

Numéro spécial "Changements climatiques et forêt méditerranéenne"

Denise AFXANTIDIS

Editorial
p. 100

Michel VAUZELLE

Discours d'ouverture
p. 101

Jacky GERARD

Discours
p. 103

Michel BARITEAU

Présentation générale des journées
p. 105

1 – Etat des connaissances : situation et perspectives

Valérie JACQ

Les modèles de prévision météorologique en région méditerranéenne
p. 107

Pascal ACOT

L'histoire du climat : de la découverte de l'effet de serre au réchauffement actuel
p. 113

Jacques BLONDEL

Les changements globaux
p. 119

Bernard SEGUIN

Impact du changement climatique sur les écosystèmes naturels et cultivés
p. 127

Serge RAMBAL

Vulnérabilité des arbres, des écosystèmes et des paysages méditerranéens
aux changements climatiques - *Résumé*
p. 137

Jacques-Louis de BEAULIEU et Valérie ANDRIEU-PONEL

Forêt méditerranéenne et changement climatique : le regard du passé
p. 139

Jean-Noël CANDAU

Impacts du changement climatique sur les insectes ravageurs
des forêts méditerranéennes
p. 145

Les espaces forestiers méditerranéens face aux nouvelles attentes de la société

Débat animé par Pierre DERIOZ

Synthèse

Rédaction : Denise AFXANTIDIS, Sophie PITOCCHI

***Ce premier thème abordé
lors de nos Etats généraux est
celui du constat :
constat des spécificités
méditerranéennes de notre forêt,
constat de son évolution,
constat de ce qu'en attend
aujourd'hui la société.
Ce sont l'ensemble
des participants à Foresterranée
2005, de la toute première
réunion préparatoire à la tenue
des Etats généraux proprement
dits, qui ont construit cette vision
commune de la forêt
méditerranéenne, ou mieux,
des espaces naturels et forestiers
méditerranéens.
À nous de la faire partager...***

Introduction

Le climat méditerranéen tel que nous le connaissons aujourd'hui s'est mis en place il y a 2,4 millions d'années.

C'est un climat rude pour la végétation, car caractérisé par un temps sec et chaud durant la période estivale, c'est-à-dire lors de la période de végétation.

Inversement, c'est un climat très clément pour les humains. Ceci explique que les régions méditerranéennes aient, depuis le Néolithique, attiré de nombreuses populations, toutes usagères, selon différentes intensités, des espaces qui les entouraient.

Ainsi, les écosystèmes méditerranéens sont-ils le fruit d'une adaptation sévère et spécifique aux conditions naturelles et à la pression humaine.

Ils se situent, aujourd'hui, à un moment très particulier de cette très longue histoire, dans laquelle s'entrelacent de manière inextricable les mécanismes écologiques et les processus sociaux.

Cette évolution a conduit à de fortes spécificités de ces espaces. Espaces qui doivent répondre à de nouvelles attentes de la société, et pour lesquels il est nécessaire d'imaginer aujourd'hui de nouvelles formes de valorisation.

Une forêt riche de toutes les contraintes

De fortes contraintes...

Les conditions climatiques difficiles des régions méditerranéennes, caractérisées par un stress hydrique estival, font des forêts méditerranéennes des forêts de moins belle venue que les forêts du Nord de la France, de l'Europe tempérée ou encore des forêts tropicales humides.

Ainsi, la **faible production ligneuse** de la forêt méditerranéenne, à laquelle s'ajoute une médiocre qualité des bois, mais aussi des problèmes de desserte ou encore de manque d'organisation de la filière bois, font-ils de la forêt méditerranéenne un objet peu rentable – si l'on considère les canons économiques marchands habituels.

Objet peu rentable, donc objet de désintérêt pour la plupart des propriétaires, donc objet de non-gestion : la forêt méditerranéenne est une **forêt sous-exploitée**.

Son caractère xérophile, lié là aussi aux conditions climatiques, auquel il faut ajouter la présence humaine, font que la forêt méditerranéenne est **une forêt qui brûle**. Cela ne va pas sans renforcer son caractère peu rentable, le peu de motivation de gestion, mais aussi, et surtout, lui confère une image négative exacerbée par un intérêt médiatique avide de catastrophisme.

Cercle vicieux : la sous-exploitation de la forêt conjuguée à l'augmentation des accrus forestiers sur les terres agricoles en déprise, augmente le risque d'incendies... et accroît encore le peu d'intérêt pour la forêt méditerranéenne.

Or, mises à part certaines zones du littoral où les feux passent à une fréquence trop élevée, la forêt méditerranéenne n'est écologiquement pas mise en danger par les feux.

Cette image négative, même si elle est fondée et correspond à de nombreuses situations locales, est aussi trop univoque, et elle ne doit pas masquer l'existence de véritables fleurons forestiers méditerranéens.

Sa faible valeur économique, sa longue histoire (plusieurs générations de déshérence) sont à l'origine d'une autre contrainte majeure : celle du **morcellement foncier**. On compte 215 000 propriétaires de plus de 1 ha en région méditerranéenne française. Rappelons que la forêt méditerranéenne est privée à 75%. Cette multiplicité de propriétaires, dont beaucoup ne savent même pas qu'ils le sont, freine toute dynamique de gestion de la forêt méditerranéenne à une échelle convenable (Cf. encadré p.105).

Paradoxalement, cette forêt méditerranéenne de peu de valeur économique, confère aux biens immobiliers une valeur « inestimable » (Cf. pp.136-138). La forêt méditerranéenne est ainsi soumise à une autre contrainte majeure : la **pression de l'urbanisation**. Cette pression s'exerce surtout dans les zones littorales et périurbaines, grignotant les espaces naturels et aggravant les risques d'incendies.

Une autre spécificité de la forêt méditerranéenne est son **déficit d'image**. Les espaces forestiers méditerranéens ont, en effet, des réalités biologique et ethnologique beaucoup plus complexes que la simple production de bois, la diversité du vocabulaire qui les décrit : maquis, garrigue, collines, bois, accrus... rend bien compte de la difficulté à l'appréhender.

La définition de la FAO semble bonne, car elle est élargie et inclut l'ensemble des peuplements ; celle de l'Association internationale Forêts Méditerranéennes fait appel à l'étymologie du mot "forêt" (Cf. encadré).

Cette difficulté à définir un concept de forêt méditerranéenne est à replacer dans un contexte historique : la vision nationale productiviste de l'Ecole de Nancy (Cf. pp.115-122). La forêt méditerranéenne n'est jamais entrée dans les canons forestiers français, et l'histoire de l'Ecole de Nîmes est le révélateur du manque de concepts sylvicoles adaptés à la forêt méditerranéenne.

Une autre caractéristique de la région méditerranéenne est son **manque de « culture forestière »** classique. Elle s'explique d'une part par le désintérêt de l'Administration forestière pour cette forêt

La forêt méditerranéenne vue par l'AIFM

« Nous avons choisi la définition étymologique de la forêt, c'est-à-dire, non pas un espace nécessairement boisé à tel ou tel pourcentage, mais la partie la plus extérieure des territoires : "la forêt = le dehors, l'extérieur" comme forain en français, foreigner en anglais, forestiere en italien. »

AIFM. Problématique de la forêt méditerranéenne, n° hors-série de *Forêt Méditerranéenne*, août 2002.

peu rentable, et d'autre part par des pratiques sylvicoles particulières favorisant des produits divers autres que le bois.

Cependant, même si on ne peut parler d'une véritable culture forestière classique, un savoir-faire forestier méditerranéen existe bel et bien.

Mais l'évolution radicale des sociétés rurales au cours des siècles écoulés, a conduit à une perte de ce savoir-faire.

... mais de grandes richesses

La forêt méditerranéenne est une forêt de paradoxes, ainsi les principales contraintes auxquelles elle est soumise sont aussi à l'origine de ses plus forts atouts.

Son histoire écologique (Cf. encadré ci-contre) et sociale, influencée par ce climat original, a conduit à une forte hétérogénéité des milieux et donc à une **biodiversité remarquable**, et aussi à une puissante **originalité génétique**.

Cette disparité de situation justifie aussi que l'on parle **des** forêts méditerranéennes et non pas **d'une** forêt méditerranéenne : on peut distinguer les forêts littorales, les forêts d'arrière-pays et de montagne, les forêts proches des métropoles, les ripisylves... toutes ont leurs particularismes, mais toutes ont un dénominateur commun : **la méditerranéité**.

Il est utile de rappeler ici que deux des plus fortes contraintes de la forêt méditerranéenne contribuent aussi à maintenir cette variété de situation et participent donc à cette richesse : le feu et le morcellement.

Cette richesse est donc bien l'héritage des activités humaines depuis la Préhistoire.

Cet héritage est aussi à l'origine d'un autre atout majeur des espaces naturels et forestiers méditerranéens : leur **multifonctionnalité**.

La forêt méditerranéenne procure ainsi à différents usagers et acteurs : bois, liège, truffes, châtaignes, gibier, faune, champignons, feuillages, bien-être, loisirs, protection contre l'érosion et les crues, paysage, biodiversité, bétail, énergie, stockage de carbone...

Elle peut ainsi répondre à des demandes multiples et variées, parfois même si celles-ci sont contradictoires et si elles proviennent (notamment en matière de tourisme) de publics sans culture méditerranéenne, ce

Le regard de l'écologue

Il est difficile de définir simplement les forêts méditerranéennes, car il existe de fortes hétérogénéités et des dynamiques contrastées dans l'espace et dans le temps. Les forêts méditerranéennes se situent au carrefour de plusieurs régions biogéographiques, et elles sont soumises à des conditions climatiques variées, le climat méditerranéen étant un climat de transition entre les climats subtropicaux et tempérés. La forêt méditerranéenne présente une biodiversité importante, et elle regroupe environ 300 espèces ligneuses, soit trois fois plus que le reste des forêts de l'Europe tempérée.

Actuellement, nous observons en France méditerranéenne de puissants changements environnementaux, liés notamment à la baisse des usages anthropiques et au développement de certains phénomènes de périurbanisation. Nous sommes face à des contextes originaux et des dynamiques écologiques nouvelles, qui n'existaient pas forcément auparavant : par exemple, le développement des végétaux laurifoliés et des espèces à fruits charnus dispersés par les vertébrés, ou encore la progression des espèces introduites et naturalisées. Aujourd'hui, avec la déprise agricole en France méditerranéenne, se manifeste aussi une extension de divers types d'essences forestières et nous assistons à des situations inédites : des essences que l'on croyait cantonnées à des étages de végétation médio-européens ou limitées à des situations alticoles arrivent à coexister avec les essences plus méditerranéennes ; c'est le cas par exemple de la coexistence du chêne vert et du sapin dans les Préalpes de Menton ou de la progression de l'if dans des peuplements de pin d'Alep aux environs d'Aix-en-Provence.

Les changements de mode d'usages des terres entraînent une forte progression des végétaux expansionnistes, mais aussi des essences caducifoliées, avec des bénéfices pour la grande faune qui joue un rôle non négligeable — mais encore bien peu connu — dans la dynamique forestière. Cette modification des facteurs « biotiques » a pour conséquences une extinction locale de populations d'espèces de lumière, et une redistribution locale des assemblages biologiques au profit de certaines espèces plus mésophiles. Nous observons ainsi à l'heure actuelle, des potentialités forestières insoupçonnées, des interactions biotiques qui méritent d'être mieux connues, mais également certains dysfonctionnements écologiques liés aux pressions anthropiques.

Cependant, les dynamiques forestières méditerranéennes restent assez peu étudiées dans de nombreux cas, faute de recherches pluridisciplinaires qui combinent approches de paléoécologie, d'écologie des communautés et de biologie des populations.

Une solution à promouvoir serait de développer des études intégratives sur la forêt méditerranéenne, en misant sur le long terme, et une recherche fondamentale et appliquée. Mais à l'heure actuelle les enjeux ne sont pas à la hauteur des moyens, et les recherches se réalisent le plus souvent que sur le court terme (3-4 ans), soit la durée de la plupart des contrats de recherche ! De plus, les recherches en écologie forestière sont souvent difficiles à mettre en œuvre et à promouvoir auprès des instances politiques et scientifiques, en partie à cause de problèmes de rentabilité des travaux sur le court terme. Par exemple, la zone atelier « arrière-pays méditerranéens », pilotée par le CNRS n'a pas été pérennisée, alors que ce type de structure fédérerait déjà tout un élan de recherche en faisant réfléchir conjointement écologues, sociologues, économistes et géographes.

La forêt méditerranéenne possède une diversité marquée de structures et de paysages, une richesse et composition spécifique importantes (notamment en ligneux), et aussi une puissante originalité génétique. En effet, de nombreuses populations marginales se sont réfugiées dans des territoires refuges épargnés par les glaciations du Pleistocène, en particulier dans les grandes péninsules (ibérique, italienne et balkanique) mais aussi les îles et les montagnes. Tout ceci mérite d'être pris en compte dans les politiques méditerranéennes de développement durable, car ce sont des sources d'adaptation locales aux conditions environnementales très spécifiques de cette zone géographique originale et convoitée, mais qui est actuellement le siège de profonds changements et mutations écologiques, environnementales, et socio-économiques.

Frédéric MEDAIL

dont beaucoup se plaignent ! (Cf. encadré p.150).

Il n'en demeure pas moins que cette multifonctionnalité offre de nombreuses possibilités de valorisation économique des espaces forestiers méditerranéens, mais aussi de nouvelles **valeurs sociales et culturelles**.

Ces nouvelles valeurs sont, pour la plupart, des valeurs non marchandes ; elles mériteraient d'être évaluées (mais l'exercice n'est pas facile, Cf. encadré ci-dessous) car cela donnerait une image plus juste de la valeur globale de la forêt méditerranéenne.

La forêt méditerranéenne, un modèle pour les forêts du XXI^e siècle

En ce début du XXI^e siècle, nous nous situons dans une période charnière pour les espaces naturels, caractérisée par des mutations profondes d'ordre climatique, économique, social et institutionnel.

Dans ce contexte, certaines spécificités sociales et territoriales anciennes de la forêt méditerranéenne se trouvent renforcées ; certaines dynamiques sont déjà largement en place en région méditerranéenne, alors qu'elles ne font qu'émerger ailleurs.

Quelles sont-elles ?

La valeur économique totale de la forêt méditerranéenne française

Cet article écrit par Claire MONTAGNÉ, Jean-Luc PEYRON et Alexandra NIEDZWIEDZ a été publié dans un précédent numéro de *Forêt Méditerranéenne* : Tome XXVI, n°4, décembre 2005.

Initialement publié comme chapitre de l'ouvrage *Valuing Mediterranean Forests : Towards Total Economic Value* (Cabi Publishing, 2005) de M. Merlo[†] et L. Croitoru, c'est une adaptation de la contribution française au projet international Medforex (Mediterranean Forest Externalities). À partir d'une importante collecte de données, il fournit une analyse étendue et une comparaison des valeurs économiques liées aux forêts françaises et méditerranéennes, incluant non seulement les valeurs aisément et traditionnellement mesurées comme la production de bois, mais aussi les biens publics et les externalités qu'elles engendrent. Ces valeurs estimées, placées dans le contexte institutionnel et politique qui régit la gestion forestière, peuvent contribuer à une meilleure prise en compte des différents enjeux et défis auxquels font face les forêts, dessinant de nouvelles approches de politique publique permettant d'accroître la provision de biens publics tout en réduisant les effets négatifs concomitants.

Les perspectives du changement climatique

En cette période où le réchauffement planétaire est une réalité, mais où ses conséquences sont encore source de nombreuses interrogations, il est raisonnable d'envisager une extension des conditions climatiques méditerranéennes vers le Nord.

Ainsi, tous les particularismes que l'on retrouve sous climat méditerranéen : sécheresse estivale, incendies, épisodes météorologiques violents (crues, tempêtes...) vont se déplacer vers des régions plus septentrionales.

Même s'il convient également de s'interroger sur les conséquences du changement climatique annoncé sur les espaces forestiers méditerranéens, les autres forêts doivent se préparer à une extension de la méditerranéité.

Une histoire en avance sur son temps ?

L'histoire de la forêt méditerranéenne dans l'évolution des territoires après la seconde guerre mondiale, est la même que celle qu'ont connue les autres forêts françaises : déprise rurale, métropolisation, mondialisation des marchés des produits forestiers, changements des modes de vie...

Cependant, les sociétés humaines de cette région ont été confrontées, plus qu'ailleurs, et de plus longue date à la pluralité fonctionnelle et à la nécessité d'une gestion partenariale, en utilisant au mieux les dynamiques naturelles. Choses que l'on découvre depuis peu ailleurs, en France et en Europe.

Ainsi, si dans un premier temps, la déprise rurale a conduit en région méditerranéenne à l'installation de formations ligneuses spontanées ou à des reboisements volontaires sur d'anciens parcours pastoraux ou d'anciens champs, force est de constater aujourd'hui que ces stades intermédiaires ont engendré de véritables formations boisées.

En même temps que s'installait cette nouvelle forêt, disparaissaient les usages agraires et les pratiques anciennes.

Déjà, donc, depuis quelques dizaines d'années, les forestiers méditerranéens s'attellent-ils à réinventer ce savoir-faire méditerranéen si particulier, participatif et mettant en valeur toutes les fonctions de la forêt, pour faire face à la nécessaire gestion de ces espaces.

Autre point fort de l'histoire contemporaine : la mondialisation des marchés. Celle des produits forestiers entraîne une forte chute des prix du bois pour l'ensemble des forêts européennes. Les forestiers du Nord vont donc être amenés à se poser les mêmes questions que celles que les forestiers du Sud se posent depuis longtemps.

Enfin, la métropolisation, caractérisée par une poussée de l'urbanisme (étalement de la ville et de ses réseaux), est un phénomène particulièrement spectaculaire en Provence ou en Languedoc, et ce, depuis les mouvements migratoires de ces trente dernières années. Dès lors, les espaces forestiers méditerranéens ont été et sont toujours confrontés à la pression du bâti et des aménagements (pavillons, zones d'activités, réseaux de circulation) et des risques d'incendie qui en résultent.

Outre la pression de l'urbanisme, la métropolisation a aussi amené, aux portes de la forêt, une population urbaine toujours plus nombreuse et porteuse d'une demande forte et nouvelle en matière d'usages d'espaces naturels, sans grande connexion avec la connaissance des lois de la Nature.

La nouvelle donne sociale

Les espaces naturels sont aujourd'hui l'objet de demandes multiples et variées de la part de nouveaux usagers citadins. On assiste à une prolétarianisation de la demande d'espaces naturels, avec la mise en place de nouveaux modes de consommation.

La demande d'accueil est la plus importante, elle peut prendre des formes variées : de la simple promenade à une demande d'hébergement avec prestations, en passant par la randonnée, "l'accrobranche" ou encore la pratique de sports motorisés.

Pour cela, l'espace qui accueille doit pouvoir fournir un cadre beau et agréable, d'où l'importance des aspects paysagers voire de décors.

La forêt méditerranéenne est aussi l'objet de demande d'usages traditionnels, soit par les ruraux encore en place, soit par les citadins qui (re)découvrent ces activités. Ce sont la chasse, qui est demeurée très populaire en région méditerranéenne, la cueillette des champignons ou autres... et aussi, bien sûr, les activités « habituelles » que sont la récolte du bois, du liège, des truffes, le sylvo-pastoralisme, etc.

La forêt privée : un enjeu sociétal majeur

Originale par son climat : pluie en saison froide, sécheresse estivale..., la région méditerranéenne se distingue aussi par la non-rentabilité économique de la production ligneuse de sa forêt. En effet, cette dernière se partage entre une forêt ancienne reléguée sur des sols généralement trop improductifs pour l'agriculture, et une forêt jeune, pionnière, constituée d'accrus de résineux de première génération, de médiocre valeur, gagnés sur des cultures marginales et des terrains de parcours. Cependant, les forêts de la génération suivante possèdent de bien meilleures potentialités du fait de la remontée biologique des sols et de l'opportunité d'y pratiquer une véritable sylviculture.

Nonobstant ces handicaps, la vente des bois reste actuellement la seule ressource du propriétaire pouvant être réinvestie ; elle est aujourd'hui notoirement insuffisante pour gérer durablement la plupart des forêts.

La forêt méditerranéenne se caractérise aussi par une exacerbation des fonctions non productives, telles que la protection des sols contre l'érosion, la régulation du cycle de l'eau, la séquestration du carbone, la qualité des paysages, l'offre d'espace ludique aux promeneurs, aux chasseurs, etc. Toutes ces aménités non marchandes se conjuguent généralement avec une biodiversité assez grande (surtout si l'on considère les milieux associés : clairières, lisières, etc.), et une volonté nationale, sinon européenne, de préservation (sites Natura 2000 proposés sur 14 % de la surface !).

La forêt privée méditerranéenne occupe 2,1 millions d'ha, soit 26 % de la superficie des 15 départements concernés ; sa gestion représente un enjeu majeur.

L'intérêt d'une telle forêt dépasse donc largement celui du propriétaire des lieux qui se trouve, *nolens volens*, prestataire de services auprès de la société. A moins d'envisager une collectivisation des forêts qui ne semble pas à l'ordre du jour, force est donc de considérer le propriétaire forestier comme un partenaire incontournable, prestataire d'aménités sociales.

Aussi, au titre de cet "intérêt général", n'est-il pas légitime que la Collectivité qui perçoit les impôts des citoyens, se préoccupe de rémunérer le service rendu sous forme d'aides à la gestion, sous réserve, bien entendu, des garanties prévues par la loi ? Mais attention ! la protection des forêts contre les incendies (PFCI) qui demeure en région méditerranéenne une préoccupation majeure, avec plus de 80 % des incendies de France, ne doit cependant pas devenir une fin en soi, mais seulement un des moyens, certes indispensable, de la gestion forestière.

Les outils existent pour mettre en œuvre une telle politique en forêt privée.

Le Plan simple de gestion (PSG) des propriétés de plus de 25 ha (44 % des surfaces), quelquefois décrié pour son "productivisme" un peu décalé dans la région méditerranéenne, pourrait reconquérir ses lettres de noblesse en devenant un instrument privilégié de cette relation gagnant-gagnant entre le propriétaire et la société, d'une véritable contractualisation pour la gestion durable des forêts — telle qu'elle est définie dans des documents officiels : les schémas régionaux de gestion sylvicole (SRGS) désormais disponibles dans la plupart des régions.

De même, la petite propriété, non soumise réglementairement à l'obligation de disposer d'un PSG, est engagée à participer à cette gestion durable en souscrivant aux codes de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS). Des financements appropriés, ainsi qu'une animation spécifique, sont alors indispensables, dans le cadre de démarches territoriales cohérentes tels que les plans de développement de massif (PDM) expérimentés depuis quelques années par les CRPF méditerranéens.

Centre régional de la propriété forestière PACA
7 Impasse Ricard Digne 13004 Marseille Mèl : paca@crpf.fr

Une autre préoccupation forte des populations contemporaines est celle liée aux questions environnementales. Les grands enjeux de protection de l'environnement se sont popularisés : lutte contre l'effet de serre ou contre la pollution, maintien de la biodiversité...

Ainsi, les questions liées à l'utilisation d'énergies renouvelables (Cf. pp.139-141) (bois-énergie entre autres), à la séquestration du carbone ou à la gestion durable, font aussi l'objet d'une demande précise de la population.

Une période de transition organisationnelle et institutionnelle

A ce moment très particulier de l'histoire des forêts et des nouveaux liens sociaux qui s'y sont tissés, il faut ajouter une montée en puissance de la territorialisation au plan organisationnel et institutionnel (Cf. pp.131-135).

L'illustration la plus récente en est la mise en place des nouvelles organisations intercommunales (Pays, Communautés d'agglomération...). Ces nouvelles entités s'ajoutent à celles déjà existantes, multipliant les lieux (et les échelles) de concertation et de décision.

C'est ici que la forêt méditerranéenne peut faire figure de « laboratoire » et d'espace de référence par rapport à d'autres régions. En effet, son caractère multifonctionnel en a fait, depuis longtemps et inévitablement, un lieu de rencontre, de confrontation et de

négociation entre de nombreux groupes d'acteurs sociaux.

Façonnée par des usages multiples dont la compatibilité ne coule pas toujours de source, elle a été très tôt confrontée à la nécessité d'une gestion participative et intégrée.

Les fortes spécificités territoriales de la forêt méditerranéenne font qu'elle peut être un précurseur non seulement en matière de multifonctionnalité et de gestion intégrée, mais aussi en matière de liens aux territoires (politiques publiques et projets de territoire).

Cette nouvelle réalité écologique, sociale et institutionnelle s'impose d'autant plus fort qu'elle a été le fruit d'un changement extrêmement rapide, visible à l'échelle de la vie humaine.

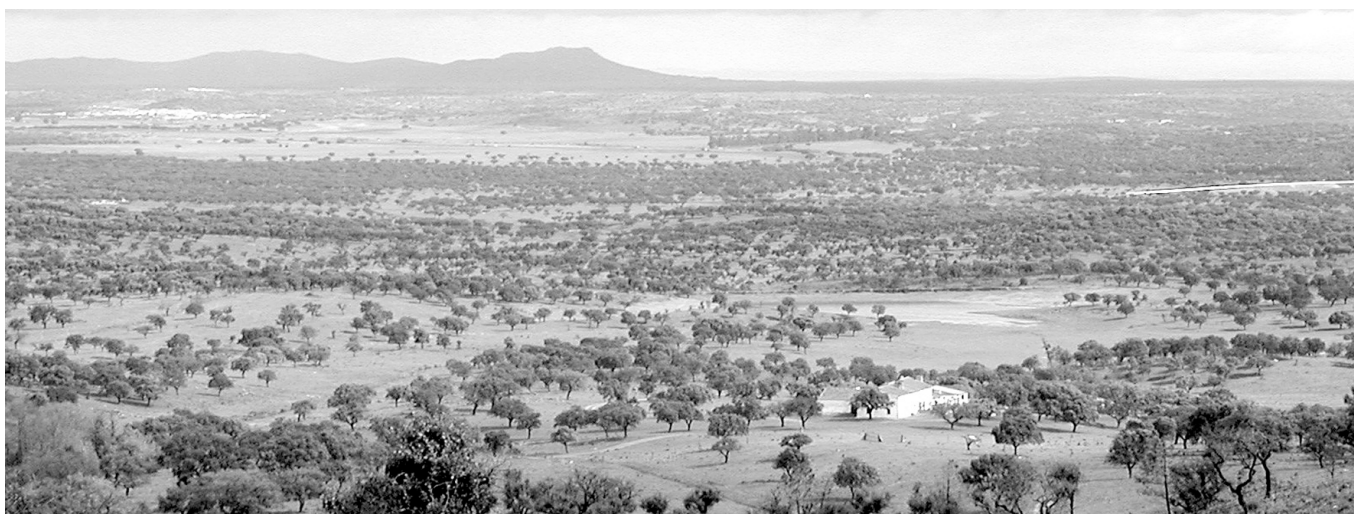
Elle met aussi en évidence le déphasage qui existe entre une évolution lente de la forêt et les besoins immédiats des populations.

Les demandes se font pressantes, les gestionnaires des forêts méditerranéennes peuvent apporter leur précieuse expérience, mais c'est avant tout aux citoyens de prendre conscience de l'ensemble des enjeux.

Imaginer de nouvelles formes de valorisation

Face à la multiplicité des usages de la forêt, en région méditerranéenne plus qu'ailleurs, il faut imaginer des formes variées de valorisation de l'espace et des produits, ne serait-ce que pour concevoir les techniques de gestion appropriées :

Photo 1 :
Paysage agro-sylvo-pastoral de dehesa en Estrémadure (Espagne)
Photo IML



– comment valoriser la fonction productive de bois qui reste, malgré les nombreuses contraintes soulevées, une voie économique incontournable ?

– comment valoriser, tout en innovant, l'ensemble des autres usages marchands ?

– comment rémunérer les aménités de la forêt ?

Face à la prise de conscience de la montée des nouvelles demandes sociales, les débats ont eu tendance à mettre de côté la fonction traditionnelle de production de bois de la forêt. Or, il ne faut pas pour autant négliger le rôle économique de la forêt méditerranéenne (Cf. pp.142-143).

Aussi, le développement du bois-énergie a-t-il, par contre, été très largement mis en avant (Cf. pp.139-141), il procure à la fois une énergie renouvelable et participe à la réduction des émissions de CO₂ fossile, ainsi que des risques d'incendie par diminution de la biomasse combustible, et donc à la diminution des risques d'incendie. Il bénéficie pour cela, et pour l'instant, d'aides publiques (aide à l'installation de chaudières-bois). Mais il ne faut pas perdre de vue que les marchés du bois-énergie deviendront très vite des marchés comme les autres, soumis à la recherche des prix les plus bas et du meilleur service au consommateur.

Bien que pâte à papier, voire bois d'œuvre dans certaines situations favorables, ne soient pas à négliger, les bois méditerranéens ne peuvent que difficilement être compétitifs dans le contexte du marché mondial actuel, il faut donc chercher de nouvelles voies de valorisation (Cf. encadré ci-contre), notamment dans l'utilisation de bois artisanal (cormier, buis...), de dérivés issus du bois (chimie du bois...) ou encore dans une plus grande utilisation du bois dans la construction.

Pour les autres usages que le bois, qu'ils soient traditionnels ou émergents, le panel est large en forêt méditerranéenne, nous l'avons vu.

Même si cette multiplicité et juxtaposition est à l'origine de nombreuses contraintes, différentes expériences et formes de valorisation voient le jour, ici ou là : les méditerranéens réinventent leur savoir-faire.

Le développement « d'autres » sylvicultures est à l'œuvre.

La *sylviculture truffière* présente de nombreux avantages face aux nouvelles attentes

de la société : paysage, prévention des incendies, biodiversité et ... rentabilité (Cf. p. 219).

La *sylviculture mycologique* est un bon exemple de gestion d'un « sous-produit » traditionnel susceptible de devenir une véritable ressource forestière. L'exemple d'une province espagnole a été cité, où une gestion sylvicole de parcelles expérimentales en vue d'une production de champignons a été mise en place. Aujourd'hui ces parcelles ont été mises en adjudication pour la récolte.

Un projet de relance de la *castanéiculture* dans les Alpes-Maritimes a également été présenté (Cf. pp.145-146). Projet favorisant,

Gérer la forêt est un devoir

Pour gérer, il faut en avoir les moyens ! Mais la gestion de la forêt est également un devoir. Si on considère la forêt méditerranéenne comme d'utilité publique, cela induit l'intervention des collectivités publiques, car les propriétaires privés ne peuvent rester seuls à gérer.

Il ne faut pas oublier que l'exploitation du bois restera et doit rester incontournable dans la gestion forestière, mais la forêt méditerranéenne est très variée (depuis les Alpes jusqu'au Var ou le Massif Central et les Pyrénées orientales) et il faut s'adapter selon des contextes très différents, ce qui demande beaucoup d'originalité et de diversité.

Le bois-énergie est sûrement une opportunité pour écouler du bois dont on ne sait plus quoi faire actuellement, avec le risque associé d'exploitations sauvages. Il faut espérer des progrès (et ils voient déjà le jour) par des traitements naturels et la chimie, qui permettraient d'offrir d'autres débouchés et d'utiliser nos bois de « mauvaise qualité » (oléothermie, bois rétifé, produits dérivés, etc.).

Les bois de sous-étage ou d'essences considérées comme secondaires, dont l'utilisation est artisanale (cormier, buis...) sont aussi valorisables en organisant des microfilères locales, et l'augmentation du coût de l'énergie devrait favoriser ces filières courtes, qui ont par ailleurs un impact important sur la diversité du territoire.

Il reste un travail important à faire concernant les aménités. Pour le moment, nous ne faisons que récolter les biens produits par nos forêts. Il faudra développer dans le futur une gestion raisonnée de ces aménités, avec de véritables cultures et des itinéraires techniques à mettre au point. C'est particulièrement vrai pour la récolte des champignons, qui est un élément important de l'économie de nos espaces boisés, même si la rémunération issue de ces produits est encore souvent faible, voire nulle, pour les propriétaires privés.

Concernant la chasse, cette activité est à développer via une concertation. Le temps n'est plus à la confrontation, les propriétaires doivent devenir des co-gestionnaires avec les chasseurs.

Nous sommes également en droit de nous demander si les collectivités conventionneront un jour directement avec les propriétaires par rapport à la fréquentation des forêts par le public (solution bien préférable au fait que les Conseils généraux achètent des terrains via la TDENS).

En conclusion il faut que les propriétaires et leur syndicat soient incités à une plus large ouverture d'esprit, pour qu'ils ne se cantonnent pas à la seule défense de leur droit (certes nécessaire !), mais deviennent une véritable et efficace force de proposition dans ce sens.

Bernard CABANNES, CRPF Provence-Alpes Côte d'Azur

là aussi, la multifonctionnalité : production de fruits, mais aussi de bois de chauffage et de paysage.

D'autres réfléchissent à la relance de la *subériculture* (Cf. pp.147-149) prenant exemple sur les modèles sylvicoles des grands pays subéricoles (le Portugal et l'Espagne). Dans ces pays, le liège est considéré plutôt comme un produit agricole, il est intégré dans un système agro-sylvo-pastoral complexe, produisant également fourrage, bois de feu et jambon !

On peut citer aussi des exemples de *sylviculture mellifère*, notamment en Languedoc-Roussillon, favorisant à la fois production de miel et paysage.

Le développement d'une *sylviculture cynégétique* peut faire de la chasse un moteur de rémunération des espaces forestiers, tout comme l'accueil en forêt à travers une *sylviculture touristique*.

Ainsi l'association Forestour (Forêt Réseau Tourisme) a vu le jour en région Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a quelques années, rassemblant des propriétaires soucieux d'organiser l'accueil dans leur forêt et d'en tirer un revenu. Malgré de nombreux écueils réglementaires et juridiques, des exemples réussis existent, souvent associés à la valorisation de produits de terroir.

En matière d'accueil, les actions de communication et d'information sont cruciales. Faire mieux connaître la forêt méditerranéenne à un public « étranger », est apparu comme une nécessité à tous ceux qui exercent ces activités, dans un souci d'ouverture intelligente et respectueuse de l'environnement (Cf. pp.150-152).

Le *sylvopastoralisme* (Cf. p. 144), autre usage clé des territoires méditerranéens, concilie pastoralisme, défense de la forêt contre les incendies (DFCI), chasse, loisirs, etc. Il illustre de manière exemplaire la combinaison des usages et le nécessaire affichage de la multifonctionnalité. En effet, la compétitivité des territoires méditerranéens, dans le contexte économique actuel, passe avant tout par la diversification.

Mais la principale difficulté de sa mise en place réside dans la nécessité de tirer un revenu de la forêt (Cf. encadrés p.105 et p. 107) et de redonner ainsi aux forestiers et aux propriétaires l'envie de cultiver leur forêt.

La question de la rémunération des améni-

tés de la forêt reste donc posée : les revenus des produits marchands de ce multiusage ne peuvent, seuls, couvrir les frais d'une gestion durable de la forêt. Il est nécessaire que des politiques publiques incitatives soient mises en place (Cf. pp. 131-135) afin que les services environnementaux soient l'objet d'une contrepartie financière pour les producteurs. Le monde agricole peut, dans ce domaine, servir d'exemple.

Autre difficulté : pour répondre à ces demandes de nouvelles sylvicultures, il faut pouvoir créer de nouveaux modèles sylvicoles qui prennent en compte les autres objectifs que le bois. De nombreux sites d'expérimentation ont été mis en place en région méditerranéenne, comme, par exemple, dans le projet Recoforme piloté par l'Association internationale Forêts Méditerranéennes¹, mais d'autres encore doivent voir le jour.

Imaginer de nouvelles formes de valorisation ne va pas sans la mise en place de programmes de recherches spécifiques, au service de l'innovation et de l'établissement d'itinéraires techniques adaptés.

Conclusion

Il est grand temps d'affirmer clairement et fortement les spécificités méditerranéennes de notre forêt. Celle-ci couvre près d'un tiers du territoire méditerranéen français, elle possède des caractéristiques très fortes qui la distinguent des autres forêts tempérées de France et qui ne peuvent être ignorées.

Dans le cadre du changement climatique actuel, des nouvelles attentes de la société et de l'évolution des institutions et des territoires, la gestion multifonctionnelle et pluri-partenaire de la forêt méditerranéenne, confrontée plus tôt que les autres aux grands défis qui concernent aujourd'hui l'ensemble des régions forestières, est une précieuse référence.

Elle mérite donc une attention toute particulière à la hauteur de ses spécificités, de ses richesses et de son exemplarité.

C'est aux élus et aux décideurs de prendre conscience de cette immense valeur des espaces forestiers méditerranéens, et d'y adapter les lieux et les outils d'une véritable politique forestière méditerranéenne.

D.A.

1 - AIFM (2005-2006).
Cahiers de site, Alpilles
(Bouches-du-Rhône),
Sierra Espuña (Murcie),
Vésuve (Campanie), Alto
Palacia (Valencia), Lac
Trasimène (Ombrie),
Serra do Caldeirão
(Algarve), Marseille.